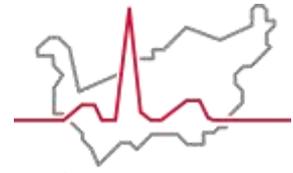




CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



Hôpital du Valais
Spital Wallis

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

2 août 2021

Coronavirus (COVID-19)

Mise en œuvre d'un projet pilote de renforcement des urgences psychiatriques ambulatoires pour les jeunes

La pandémie de COVID-19 et les mesures de restriction qu'elle a impliquées ont eu depuis plus d'une année un fort impact sur la santé mentale de la population, plus particulièrement auprès des adolescents et des jeunes adultes. Partant de ce constat, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a demandé à l'Hôpital du Valais (HVS) de renforcer le soutien psychiatrique des jeunes et des adolescents. À cette fin, un projet pilote sera mis en place dès la mi-août et jusqu'à la fin de l'année afin d'aider la population âgée entre 14 et 24 ans à surmonter cette période difficile. Ce projet consiste en la création d'une plateforme d'orientation et au renforcement des équipes soignantes sur les sites de Martigny, Sion et Brigue afin d'assurer rapidement sa prise en charge.

En Valais comme dans l'ensemble de la Suisse, le contexte de la pandémie due au COVID-19 génère depuis l'automne dernier une augmentation de la détresse psychique, essentiellement de nature anxio-dépressive, en particulier auprès des adolescents (14-17 ans) et des jeunes adultes (18-24 ans). Cette tendance est constatée également à l'Hôpital du Valais (HVS), en particulier par une augmentation significative de la demande pour cette population.

Afin de pouvoir répondre aux besoins des adolescents et jeunes adultes du canton, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a demandé à l'HVS de renforcer la psychiatrie ambulatoire pour les jeunes. A cette fin, un projet pilote financé par le canton sera mis en place. Il consiste en la création d'une plateforme d'orientation psychiatrique pour la prise en charge rapide des jeunes patients, notamment en renforçant les équipes d'urgences-crisis ambulatoires sur les sites de Martigny pour le Bas-Valais, de Sion pour le Valais central et de Brigue pour le Haut-Valais. Une hotline dont le numéro sera prochainement communiqué par l'HVS (www.hopitalduvalais.ch) sera également mise sur pied afin d'orienter les personnes concernées.

Ce projet pilote s'adresse aux patients âgés entre 14 et 24 ans souffrant de troubles psychiques. Il s'agit de leur proposer rapidement des consultations ambulatoires de manière régulière et pendant quelques semaines, ceci afin d'éviter une aggravation des troubles qui pourrait conduire à des cas chroniques. Une prise en charge rapide et concentrée sur une courte durée des cas de crises aiguës chez les adolescents et jeunes adultes permettrait ainsi d'éviter un besoin de prise en charge ambulatoire à long terme, où les délais d'attente sont parfois longs, ou de prise en charge stationnaire.

La mise en œuvre de ce projet pilote est prévue dès la mi-août et jusqu'à la fin de l'année. Une évaluation sera réalisée afin d'analyser la portée du projet et mesurer le besoin des jeunes en terme de prise en charge psychiatrique.

Personnes de contact

Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture,
027 606 50 90

Prof. Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais, 079 664 79 41

